

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 9
présents 7
votants 8
pouvoirs 1

L'an Deux Mil Vingt Trois, le 2 février
le Conseil Municipal de la commune de Villeny, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

sous la présidence de Monsieur Hubert CHEVALLIER, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 19 janvier 2023

Présents : M. CHEVALLIER Hubert, M. HERPIN Dominique, MME DUCHÊNE
Françoise, MME FROGER Bérangère, MME DELAHOUSSE Morgane, MME
BOUCHER Christel, MME GIORDANO-ORSINI Claudine,

Absents excusés : M. TROY Richard (a donné pouvoir à HERPIN Dominique).
Mme Aude RENARD

Secrétaire de séance : Mme Morgane DELAHOUSSE.

OBJET : Taxe habitation locaux vacants et résidences secondaires

Mr le Maire rappelle à l'assemblée, que conformément à l'article 73 de la loi de finances de 2023, chapitre III et par dérogation au I art . 1639 A bis du CGI, les communes peuvent instaurées une taxe d'habitation sur les locaux vacants et/ou sur les résidences secondaires.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil municipal décide :

- De ne pas instaurer de taxes sur les locaux vacants, ni sur les résidences secondaires recensées sur le territoire de la commune.
- D'autorise Mr le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire
Hubert CHEVALLIER



La secrétaire de séance
Morgane DELAHOUSSE



Certifié exécutoire
Compte-tenu de la
transmission en Préfecture